



Règlements de participation

«LES GRANDS CONCOURS DES FÊTES SEYRAWYN»

en collaboration avec les libraires et boutiques pour le Temps des Fêtes 2018

durée: selon le magasin participant

date du tirage : selon le magasin participant

détail du prix : **un «œuf de dragon épique Seyrawyn»**

un œuf de marbre d'environ 6 pouces de haut et son socle en métal

OU

détail du prix : **une «épée Hersir Seyrawyn»** en mousse de marque Calimacil

Pour chaque achat d'un item Seyrawyn (œuf ou livre), obtenez une chance de gagner. Les prix varient selon le détaillant participant. Les items peuvent différer des photos promotionnelles. Liste des détaillants participants : www.seyrawyn.com/concours

COMMENT PARTICIPER : Pour participer automatiquement, vous devez vous procurer un œuf de dragon Seyrawyn ou un livre Seyrawyn chez le détaillant participant durant les dates d'ouverture du concours et remplir le coupon de participation. Chaque item Seyrawyn vous donne droit à une inscription pour le tirage des prix. Déposez votre coupon de participation dans la boîte prévue à cet effet. Valable seulement dans le magasin où l'achat a été effectué.

AUCUN ACHAT REQUIS : Pour participer au concours sans faire un achat, rédigez lisiblement une lettre manuscrite et originale d'au moins 50 mots expliquant pourquoi Seyrawyn est votre collection préférée, accompagnée de votre nom, prénom, adresse complète incluant le code postal, numéro de téléphone incluant l'indicatif régional ainsi que le nom et le lieu du concours auquel vous voulez participer. Signez et postez votre lettre dans une enveloppe suffisamment affranchie à : «Concours Seyrawyn», 326 boul. Louis-Joseph-Rodrigue, Saint-Eustache Québec, Canada J7R 7A4 au plus tard 10 jours avant la fin du concours, l'oblitération postale en faisant foi, sous peine de nullité. Sur réception de votre lettre et à la suite de sa validation, vous obtiendrez automatiquement, le jour même ou le jour ouvrable suivant, une (1) inscription au concours. Une lettre par personne et par adresse postale.

Suite des règlements au verso.

CONCOURS «MON DRAGON PRÉFÉRÉ SEYRAWYN»

durée: du 1^{er} janvier 2018 au 20 décembre 2018

date du tirage : 27 décembre 2018, 13h00

«Un ensemble de dragonnier Seyrawyn»

description du prix (valeur totale du prix pour le gagnant : 44,30\$ incluant les taxes) qui inclut :

1 Oeuf de collection en marbre + 1 Bourse en cuir + 1 Serment du dragonnier
+ 1 Carte d'adoption avec photo du dragon + 1 doublon Seyrawyn de collection en métal

Prix instantané pour ton enseignant préféré

d'une valeur totale de 10,50\$ incluant les taxes

description : **1 livre de la série Seyrawyn Les Dragonniers**

COMMENT PARTICIPER : vous devez envoyer votre dessin durant les dates d'ouverture du concours.

AUCUN ACHAT REQUIS • Dessinez votre dragon préféré sur le bulletin de dessin officiel du concours, remplissez les informations demandées sur le coupon de participation et postez le tout **au plus tard le 20 décembre 2018**, l'oblitération postale en faisant foi sous peine de nullité, dans une enveloppe suffisamment affranchie à :

«Concours Mon dragon préféré Seyrawyn»,

326 boul. Louis-Joseph-Rodrigue, Saint-Eustache Québec, Canada J7R 7A4 ou par courriel à info@seyrawyn.com

Sur réception de votre bulletin officiel de participation et à la suite de sa validation, vous obtiendrez automatiquement une (1) inscription au concours. Un bulletin par personne.

PRIX INSTANTANÉ POUR L'ENSEIGNANT : L'enseignant dont le nom apparaît sur le coupon de participation gagnant recevra gratuitement un livre de la série Les Dragonniers.

Suite des règlements au verso.

Règlements généraux de participation aux TIRAGES SEYRAWYN en collaboration avec Éditions McGray

TIRAGE Une (1) sélection sera faite devant au moins un (1) témoin, au hasard par tirage manuel ou autrement parmi l'ensemble des inscriptions enregistrées depuis le début du concours.

ADMISSIBILITÉ Le concours s'adresse exclusivement à toute personne résidant au Canada. Sont exclus les employés, dirigeants, administrateurs, représentants et mandataires des Éditions McGray, de leurs agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de matériel et de services liés au présent concours, ainsi que les membres de leur famille immédiate, leur conjoint légal ou de fait et toutes les personnes avec lesquels ces employés, dirigeants, administrateurs, représentants ou mandataires sont domiciliés.

CHANCES DE GAGNER Les chances que l'inscription d'un participant soit sélectionnée dépendent du nombre d'inscriptions enregistrées depuis le début du concours.

ATTRIBUTION DES PRIX Afin d'être déclaré gagnant, tout participant sélectionné doit être joint avec un nombre de tentatives raisonnable et devant témoin par téléphone ou par courriel, dans les trente (30) jours suivant le tirage. À défaut de respecter l'une des conditions mentionnées au présent règlement ou d'accepter son prix, le participant sélectionné sera disqualifié. Dans un tel cas, les responsables du concours chez le détaillant participant effectueront un nouveau tirage jusqu'à ce qu'un participant soit sélectionné et déclaré gagnant.

ACCEPTATION DU PRIX Les prix devront être acceptés tel qu'ils sont décrits et ne pourront en aucun cas être en totalité ou en partie substitués à un autre prix ou être échangés contre de l'argent. Les prix sont non transférables, non échangeables, non négociables, non remboursables et n'ont aucune valeur monétaire, ils ne pourront être échangés contre une somme d'argent. Le gagnant est responsable de prendre possession de son prix et des frais, s'il y a lieu, impliqués dans la livraison de son prix. En participant à ce concours et en prenant livraison de leur prix, les gagnants dégagent de toute responsabilité à l'égard de ce prix ou de son utilisation, les Éditions McGray et ses partenaires, le détaillant participant au concours, leurs agences de publicité et de promotion, les fournisseurs de matériel et de services liés au présent concours, leurs employés, dirigeants, administrateurs, représentants et mandataires (les «bénéficiaires») de tout dommage, préjudice ou perte qu'il pourrait subir en raison de l'acceptation ou de l'utilisation de son prix.

DÉLAI : Les personnes gagnantes devront aller chercher leur prix dans un délai de quatre (4) à six (6) semaines suivant la confirmation de leur prix. Aucun prix ne sera envoyé par la poste, messagerie ou de toute autre façon, sauf s'il y a une entente conclue entre les gagnants et le détaillant participant. Si les prix ne sont pas réclamés dans les délais prescrits et suivant les conditions stipulées dans ces règlements, les prix

ne pourront plus être réclamés ultérieurement et seront réattribués. Les personnes gagnantes devront réclamer leur prix en se présentant chez le détaillant participant à l'intérieur des heures régulières d'ouverture, avec une preuve d'identité. Les personnes gagnantes devront signer le formulaire d'acceptation et répondre correctement à une question d'habileté mathématique, avant que leur prix leur soit remis, pour confirmer qu'elles se sont conformées au règlement du présent concours, qu'elles acceptent leur prix, qu'elles autorisent les Éditions McGray et ses partenaires à utiliser leurs nom, photographie et/ou image vidéo à des fins publicitaires sans aucune compensation, et qu'elles dégagent les Éditions McGray, ses sociétés affiliées et leurs agents, dirigeants, administrateurs, employés et représentants respectifs ainsi que les organisateurs du concours de toute responsabilité ou de tout dommage, coût, dépense ou réclamation découlant du concours ou des prix ou en relation avec ces derniers. Sur réception dudit formulaire signé, les Éditions McGray prendront toutes les mesures nécessaires pour remettre le prix aux personnes gagnantes. Les personnes gagnantes âgées de moins de 18 ans devront être accompagnées de leur parent ou tuteur afin de réclamer leur prix.

PUBLICITÉ Toute personne qui réclame un prix consent à ce que son nom et sa photographie puissent être utilisés à des fins publicitaires sans aucune contrepartie autre que ce prix. Le nom des personnes gagnantes sera disponible aux bureaux des Éditions McGray à compter de l'acceptation du prix par les gagnants suivant les conditions stipulées dans le règlement.

CONFIDENTIALITÉ Les renseignements personnels des participants sont détenus aux bureaux des Éditions McGray, et ne sont utilisés qu'aux fins de ce concours. Seuls les employés impliqués dans la tenue du concours ou aux autres fins autorisées y auront accès.

Aucune correspondance ou communication ne sera effectuée avec qui que ce soit à l'égard de ce concours, à l'exception des participants sélectionnés.

Le concours est assujéti à toutes les lois applicables. Les Éditions McGray se réserve le droit, à son entière discrétion, de modifier ou d'annuler ce concours à n'importe quel moment, en partie ou en totalité, sans avis préalable, pour quelque raison que ce soit.

Pour tout commentaire et/ou question relativement au présent concours, vous pouvez communiquer par courriel avec les Éditions McGray : info@Seyrawyn.com ou par la poste au : 326 boul. Louis-Joseph-Rodrigue, Saint-Eustache Québec, Canada J7R 7A4.

Note : Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte. Une copie des règlements est disponible sur www.seyrawyn.com